La Parole et l'Espace public (deuxième mouvement)

Réflexion sur la parole1

«En posant des questions ultimes, les questions sans réponse, l'homme se constitue comme un être questionnant, et en ce sens il est vrai que, comme l'affirme Aristote, la science trouve son origine dans la philosophie (non pas nécessairement son origine historique mais cette origine qui demeure sa source permanente à travers les générations). Une chose, je pense, est certaine : si l'homme perdait la faculté de poser des questions ultimes, il perdrait du même coup sa faculté de répondre aux questions auxquelles on peut répondre, il cesserait d'être un être questionnant et ce serait la fin non seulement de la philosophie mais aussi de la science».

Arendt H. (1954, 1986): « Philosophie et politique », Les Cahiers du GRIF, 33, 92).

Il y avait pléthore d'informations sur le sujet et les terrains que j'étudiais. Je me suis documentée sur le cadre, les thèmes en établissant un inventaire des textes légaux de référence dans les divers domaines et des outils de travail accessibles ou alors qui m'ont été transmis quand ils n'étaient pas publics. Je me suis promenée dans des lieux-clés des trois Départements. J'ai suivi attentivement la conjoncture dans les journaux, et aussi toutes sortes de documents en rapport avec ce qui se passait, tout en situant cette information dans une perspective de durée (antériorité, contexte des faits). Le volume du matériel consulté apparaît impressionnant après coup. Il concerne les lois, les directives européennes, fédérales, cantonales de la politique d'immigration, du droit d'asile, du travail, du chômage, de la politique de sécurité. J'ai aussi eu connaissance de nombreux rapports publics et non publics. Je n'en fais pratiquement pas état ici pour ne pas alourdir le rapport et aussi parce que mon souci principal est de donner la

¹ Cette partie ainsi que celle apportant des précisions sur les entretiens a été écrite au moment de la remise du rapport au mandant.

parole aux travailleurs et de partir de ce qu'ils ont dit. J'aurais pu facilement me perdre dans une telle profusion de documents.

Tout au long de la recherche, j'ai cherché à respecter une rigueur dans l'organisation des entretiens et une position personnelle constante dans la recherche, de respect, d'absence de jugement, d'écoute. Il ne s'agissait en aucun cas de piéger la personne, mais plutôt de faire en sorte qu'elle puisse parler, se dire. Ce qui n'a pas toujours été facile, parce que je me suis heurtée à certaines situations de tension et aussi à certaines déformations professionnelles spécifiques. J'en donne un exemple. Voilà ce que me disait un policier dans une fonction de cadre intermédiaire : «Il y a une question de confiance. Le policier par essence ne fait confiance à personne. C'est ce qu'apprend un policier le premier jour qu'il entre dans la boîte. Tu arrives dans un terrain miné. Ne fais confiance à personne. Quand tu as affaire à quelqu'un, même un témoin, ne fais jamais confiance parce qu'il peut toujours t'abuser pour une raison ou une autre. C'est toute la journée comme ça. Donc, il y a un a priori toujours négatif. C'est le métier qui veut ça».

Il a été clair pour moi dès le début que la recherche avait quelque chose à voir avec la philosophie pratique de l'action et de la pensée comme action, ancrée dans la vie professionnelle et quotidienne. L'objet - l'action - le lien entre l'action et la démarche m'a fait opter pour une démarche d'observation, de participation incitative plutôt que descriptive au sens épistémologique strict du terme. J'ai établi assez rapidement que le travail de la fonction publique dans les secteurs où je suis allée était loin d'être calme. qu'il était difficile, dans certains cas j'irai même jusqu'à dire qu'il était invivable pour certains travailleurs du service public. J'ai pensé parfois à une phrase d'une philosophe, F. Proust² dans son essai sur la résistance : «Le savoir de la tragédie est sage : il apprend à aimer la vie dans ce qu'elle a d'invivable ». Il faut se souvenir que la proposition de la recherche a été présentée au Conseiller d'Etat G.-O. Segond par une « philosophe » qui s'intéresse depuis de longues années à des questions d'action, de praxis, de terrain et à la manière dont elles sont imaginées, pensées, jugées par les individus et la société. Durant les entretiens, tout en posant des questions pas forcément toujours confortables à la fois pour la personne et pour moi, j'ai souvent pensé à la citation d'Hannah Arendt au début de ce chapitre.... « En posant des questions ultimes, les questions sans réponse, l'homme se constitue comme un être questionnant».

Soulignons que les premières impressions de la recherche se sont données tout d'abord dans les lieux visités quand cela s'est fait. La géographie des lieux est d'une extrême richesse d'impressions et d'informations. Il faudrait parler du choc personnel ressenti quand je me suis rendue dans certains lieux où devaient se rendre les étrangers et les chômeurs. Ces impressions ont été précieuses. J'ai souvent regretté de n'avoir

² Proust F. (1997): De la résistance, Paris, Cerf, 110.

pas été accompagnée par un photographe ou une caméra. Il faudrait parler longuement des bruits, de la lumière, du non-verbal, des gestes, des regards, des modes de présence, etc., etc. dans les entretiens. Avant même les mots prononcés. Parfois des gestes, des silences sont apparus plus importants que les mots prononcés.

Soulignons que l'inscription la plus importante des traces de la recherche s'est faite pour moi lors des entretiens proprement dits et pour commencer dans l'expérience directe de la présence et de la voix humaine³, à chaque fois unique, des personnes qui ont consenti à participer à un entretien. Expérience dont la richesse est difficilement partageable. La présence corporelle, le regard, la voix sont déjà des modes de présence extraordinaire de quelqu'un. On pourrait évoquer la voix comme une musique de l'âme enfermée dans le «tombeau» du corps, comme l'explique bien Socrate dans le dialogue Le Cratyle sur les liens entre sôma et sêma qu'il faut approcher et comprendre....Qui sort de l'ombre de son tombeau en devenant parole adressée à quelqu'un, c'est-à-dire parole, discours. La parole devenant discours est un mode de présence mettant en œuvre la pluralité - la relation avec soi, avec l'autre, avec les autres, le monde dont on parle - dans une relation qui est très riche et complexe.

Brèves remarques sur le rapport entre le monde, la pensée, le langage et le discours

Signalons brièvement une question importante. Le monde (cosmos) est en soi, en dehors de la présence, de la volonté, de la puissance des êtres humains. Peut-être, certainement, leur survivra-t-il après leur disparition? Le cosmos existe pour eux, apparaît par l'activité de pensée et de langage qui est le fait des humains. On pourrait même dire qu'il devient visible, existant pour quelqu'un par l'agir de pensée et de la parole dans une relation à soi et avec les autres, c'est-à-dire quand l'activité de pensée et de langage, devient

³ « Les sons émis par la voix (ta en tè phonè) sont les symboles des affections de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis par la voix. Et de même que l'écriture n'est pas la même chez tous les hommes, les mots parlés ne sont pas non plus les mêmes, bien que les états de l'âme dont ces expressions sont les signes immédiats [sont en premier lieu les signes: semeia protôs] soient identiques chez tous [ce qui permet d'en faire précisément la science], comme sont identiques les choses dont ces états d'âme sont l'image. Ce sujet a été traité dans notre livre De l'âme... (Aristote)», cité par Derrida (1972, 86).

⁴ «SOCRATE. – Le corps (sôma), veux-tu dire HERMOGENE. – Oui. SOCRATE. – Le nom m'en paraît complexe; pour peu qu'on en modifie la forme, il l'est au plus haut point. Certains le définissent le tombeau (sêma) de l'âme, où elle se trouverait présentement ensevelie; et d'autre part, comme c'est par lui que l'âme exprime ses manifestations (semainei a an semainè è psykhè), à ce titre encore il est justement appelé signe (sêma) d'après eux. (tiré de Derrida 1972, 95, extrait de la note 4).

parole, devient discours⁵, c'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans les rapports sociaux, à soi-même et aux autres.

Alors qu'est-ce que penser, imaginer en parlant, qu'est-ce que parler en imaginant, en pensant tout en étant en relation avec soi-même, avec les autres et avec le monde (cosmos)? Pour le dire brièvement, calculer n'est pas penser, ni parler de quelque chose à quelqu'un. Le langage n'est pas une machine, «définie dans son pur fonctionnement et non dans son utilité finale, son sens, son rendement, son travail»⁶. Par ailleurs, émettre des signes, n'est pas encore parler, discourir au sens du mot utilisé plus haut.

Comme l'a déjà montré Pythagore et toutes celles et ceux qui ont suivi sa préoccupation, une écriture dite universelle, muette, déliée de la voix et de toute langue naturelle, répond peut-être à des exigences d'entendement formel - langage mathématique -, mais pas à l'exigence de saisir *la parole* de quelqu'un adressée à soi, à quelqu'un dans une interlocution, la parole qui est discours, ce qu'elle se propose de dire, son sens, son but, ses enjeux : «...au moment, où le sens se perd, où la pensée s'oppose à son autre, où l'esprit s'absente à lui-même, le rendement de l'opération est-il sûr ?»⁷.

En bref, on pourrait soit tenter d'épuiser le sens, les sens d'un discours particulier - pensée-langage-discours-représentation - en cernant les procédures sémiologiques et linguistiques articulées à des procédures de pensée et de discours. Dans la recherche actuelle, je n'ai pas choisi cette voie de travail sémiologique, même s'il m'est arrivé de la pratiquer dans d'autres recherches antérieures.

J'ai tenté ici de faire une analyse de sens en l'inscrivant dans une dynamique⁸, ou si l'on veut j'ai tenté de transformer le rapport entre la pensée et le langage en agir par la parole. J'ai cherché à apporter une observation, une organisation convaincante pour le public, en leur montrant ce que j'ai vu. Tant la structure générale de la recherche, que son déroulement, son processus prend la forme d'une présentation formelle cohérente dynamique s'inscrivant dans le modèle tragique, mais sans souci d'exhaustivité. Je m'inscris ainsi dans une sorte de phénoménologie organisatrice de l'agir en tentant de cerner ce que des travailleurs du service public disent des pratiques, des conduites, des gestes et aussi des croyances, des convictions, etc. Je poursuis ainsi une démarche de compréhension

⁵ Voir à ce propos les travaux importants du centre de sémiologie de Neuchâtel, de J.-B. Grize, M.J. Borel, D. Miéville et d'autres chercheurs.

⁶ Derrida, 1972, Marges de la philosophie, 126.

⁷ Derrida J. (1972): Marges de la philosophie, Paris, Galilée.

⁸ Cette méthode contient en elle-même les limites de mon investigation. Les entretiens ne permettent qu'une approche partielle des aspects manifestes et latents de conduites. Les «dires» recueillis et transcrits représentent ce qui a pu être conceptualisé verbalement. On ne peut considérer qu'ils soient un compte-rendu fidèle ou un reflet des comportements effectifs.

philosophique, politique et psychique que l'on peut bien situer dans l'histoire de la philosophie.

Il ne s'agit pas de cerner et de décrire des conduites vérifiables et reproductibles, mais d'analyser, d'organiser, d'interpréter des «dires» des travailleurs sur leur pratique professionnelle, leur vécu et ce qu'ils nomment, définissent, décrivent, racontent comme étant pour eux des «défis humanitaires». Notons encore qu'il s'agit en grande partie de discours parlés et non de discours écrits. Je me suis servie du matériel des entretiens et du matériel additionnel qui m'a été remis par leur soin, ainsi que de mes notes sur les entretiens et dans le journal de recherche.

Le lien entre l'agir dans le travail et la manière d'en parler

Sans approfondir la question et toutes ses implications ici, j'aimerais signaler aussi l'importance du lien existant entre la condition « tragique » du travail, des thèmes, de la conjoncture et la manière d'en parler. On peut voir dans les entretiens, qu'il y a un lien entre la condition tragique et les discours qui ont un langage tragique. Il y a ceux qui prennent le risque de le tenir et ceux qui évitent un tel risque. Dans l'histoire de la philosophie, ce lien se fait à travers les *dissoi logoi* qui obsédèrent Platon, où la frontière entre la raison et la poésie n'est plus si évidente. Pour saisir de quoi il est question, il suffit de s'attarder à observer les modalités de présence des métaphores dans les entretiens par exemple, quand le langage fait défaut pour décrire quelque chose qui pourtant s'avère être essentiel.

Expliquons-nous brièvement sur ce problème qui mériterait de longs prolongements, notamment « sur quelques moyens de la poésie », c'est-àdire sur le travail effectif de la pensée, sur la création poétique dans ses liens avec la pensée, avec la démarche philosophique, comme le montre bien Castoriadis dans un de ses très beaux textes⁹. On retrouve la question de la construction polysémique de la vérité dans la tragédie. « Qu'elle parle d'épos, ou de tragédie, de toute évidence, c'est ce dernier "genre" qui obsède et fascine Platon: le "genre" des dissoi logoi [double discours] du conflit irréductible entre des timai [valeurs] opposées, ce principe de contradiction qui s'exprime peu à peu en elle, jusqu'à ce terrible désenchantement qui perçoit dans la Tychè [hasard], l'unique nécessité. Tragiques sont ces mythoi dont il faut bonifier l'éducation. Ces mythoi, en effet, nous racontent les conflits divins, ils font du divin lui-même un principe « double » 10, qui tantôt apparaît sous une forme, tantôt sous une autre. La tragédie représente, précisément, les métamorphoses du divin, elle nous dit que le divin n'existe

93

⁹ Castoriadis C. (1999): « Notes sur quelques moyens de la poésie », *Figures du pensable*, Paris, Seuil, 35-62.

¹⁰ Platon, La République, II, 379 d.

que dans le *polémos* de différentes formes et de différents noms (idem, 380 d), et, donc, qu'il n'est jamais vraiment, ni peut jamais être l'objet d'une épistèmê sûre. (...) La poésie épique et la tragédie (qui se fonde sur le *mythos*), en revanche, introduit une métamorphose dans les formes de l'art, une inquiétude incessante qui les fait dé-*lirer* (sortir véritablement de leur propres mètres).

La philosophie a pour origine une décision radicale eu égard à tout cela: certes, le philosophe aussi est un poète, mais il est le poète « du drame le plus beau » : celui de la vérité du cœur atrémès [impavide], de la Loi vraie, de la vie la plus noble et élevée qui se fonde sur elle¹¹. Entre ces deux drames, considérés dans leur spécificité, sans médiation ni compromis, il ne peut exister qu'une totale inimitié, une exclusion réciproque. Au drame qui attriste, en représentant la mort d'un fils ou d'un frère et qui nous révèle le caractère irréparable de ces événements¹², s'oppose ce théorein, ce regard « droit » (tels les propos que le Prométhée d'Eschyle revendique, en s'opposant précisément aux divinités changeantes du mythos), qui abolit « les larmes et les plaintes » (Socrate dans le Phédon, nous offre un exemple incomparable d'un tel drame opposé à la tragédie. « Ne va pas t'asseoir bavarder avec Socrate, en abandonnant la musique et en renonçant aux dons les plus nobles de la tragédie » conseille le choeur des Grenouilles, 1491-1495).

Respecter la parole vive

La méthode à trouver pour mener à bien les entretiens devait donc avoir un lien direct à la fois au terrain et surtout à l'action et à la pensée active quand elles s'exprimaient dans une parole, qu'il fallait, après l'avoir entendue, écoutée, partagée avec d'autres, en transmettant le vécu à entendre comme inscrit dans la vie et non dans une logique de mort. Donc ne pas l'aplatir, ne pas tuer la substance, ne pas faire disparaître la richesse derrière un discours académique vide ou redondant. Respecter la parole vive. Les paroles dites ont été suffisamment puissantes pour qu'on les respecte. C'est le fil rouge de la recherche dans les parties qui rapportent ce qui a été dit dans les entretiens.

J'ai estimé important de distinguer trois moments chronologiquement dans mon travail de recherche pour à la fois observer, décrire, analyser, organiser, interpréter. Un premier moment où je me suis mise en situation d'écoute, en face de chaque personne sans préjuger de rien du tout, en faisant le vide pour pouvoir entendre. Il fallait tenter de fissurer le mur de la peur, des paroles stéréotypées. Il fallait parfois aussi oser interroger pour

¹¹ Platon, Les Lois, VII, 817 b.

¹² Platon, La République, III, 287 d-e.

« comprendre »¹³ en montrant que l'enjeu est de comprendre et aussi de pouvoir retransmettre au plus juste ce qui a pu être dit. Tenter d'installer un vrai dialogue où ce qui compte est de voir, savoir, comprendre et partager à la fois. Je ne crois ni au témoignage spontané, ni au principe de neutralité. A la fois pour des raisons épistémologues et pour des raisons pratiques. Le débat épistémologique concernant le lien sujet-objet, et leur influence réciproque, est connu. Il a été développé non seulement en sciences sociales et humaines mais aussi en physique théorique. Sur un plan pratique, la neutralité est aussi un leurre. Comment, dans une approche relationnelle serait-il possible, de s'abstraire de la relation, de ne pas être interpellé, touché par ce qui se passe dans un rapport d'entretien et par ce qui est dit? Je suis concernée par ce qui m'a été dit. J'ai essayé de nouer avec les personnes en entretien, «une alliance de travail» (Freud) bâtie sur la confiance qui elle-même a été bâtie sur les conditions strictes posées dans les entretiens. Il fallait travailler ensemble sur le sens de leur travail et de leurs difficultés. Il fallait écouter jusqu'au bout ce qui était dit sur les difficultés en rapport au travail de la personne en lien avec la recherche en poussant le plus loin possible l'interrogation pour que ce que j'entendais soit dit avec le plus d'ampleur et de présence possible. J'ai essayé de prendre de la distance, mais sans toujours y arriver¹⁴. Cela n'a pas toujours été aisé ni pour la personne, ni pour moi. Je pense à certains silences, à certains rires, à certains regards, dont les sens sont multiples. Ils demandent à chaque fois à être décodés. Une partie du résultat de la recherche a déjà été là, dans le partage de parole avec quelqu'un dans ce qui est appelé dans d'autres contextes, un « entretien sans témoin » 15. En ce qui me concerne, m'en tenir à une telle attitude ne fut pas facile pour plusieurs raisons. J'ai été très profondément remuée par certaines choses entendues, y compris plus tard en relisant les entretiens et en les travaillant. A cela s'est ajouté le fait que durant mon travail, j'ai pu constater de mes propres yeux dans certains secteurs que des restructurations sont en cours qui transforment le travail de certaines couches de travailleurs du service public dans un sens qui privilégie la hiérarchie. l'administratif, le contrôle, une soi-disant « efficacité », «efficience » aux dépens d'un renforcement d'un travail de réseau, de la socialisation et d'une réinsertion difficile et infinie des « exclus ». Avec à la clé, des départs, des démissions, des sanctions, des blâmes, des personnes tombant malades parce qu'elles ne supportent plus la situation et se voient dans l'impossibilité de relever le « défi humanitaire » dans leur travail.

¹³ Voir mon article sur la compréhension chez Hannah Arendt (vol. III).

¹⁴ Dans la figure 3, par exemple, en posant une question concernant le vol de ticket de trame, le lecteur verra un exemple de question dirigée. Il y en a d'autres.

¹⁵ Ce mode de faire a été développé dans les visites de prisonniers par des institutions humanitaires. Il est inspiré de la pratique clinique individuelle.

Un deuxième moment, — le moment de l'organisation — a consisté à tenter d'organiser de manière dynamique un matériau très riche. L'organisation qui est déjà un mode d'interprétation minimal compose un double mouvement dynamique : apprendre à s'absenter pour écouter - attention flottante - et être présente au monde, inscrire ma vision de ce que j'entends dans le monde, dans la contemporanéité du monde. Dans une telle démarche d'interprétation du matériau des entretiens, on ne saurait en effet s'absenter sans prendre le risque de la présence à la relation et au monde l'on Dans ce moment de l'organisation-questionnement, il fallait ramener une réalité vécue par des personnes dans le monde de tous, pour essayer de la comprendre et de réfléchir. Il s'agissait de tenter de mettre à jour ce que les personnes, la société, occultent au plus profond d'eux-mêmes. Il fallait de la délicatesse et de la retenue. Il fallait de la patience et de l'empathie. Il fallait suspendre le jugement pour simplement écouter une nouvelle fois comment chacune des personnes parlait de son travail.

Un troisième moment important intervient à l'occasion du colloque qui est la suite logique des entretiens. J'y reviens dans la partie sur les constats et résultats plus longuement. J'ai accepté de me mettre dans une situation où un partage de la parole dite était possible. Il faut savoir que lorsqu'elle peut être partagée, au-delà de l'entretien individuel et d'un rapport interpersonnel, l'entretien est l'étape interpersonnelle de construction d' un espace public fragile. Il a donc fallu réfléchir à la présentation, au travail de motivation d'autres travailleurs en se basant sur l'agir par le prolongement et l'élargissement de la parole, le partage des constats, du résultat par la diffusion de la recherche. A ce niveau, il y a en arrière-fonds de mon travail, la volonté de partager le fait que la réalité n'est pas complètement déterminée, figée, que les individus et les institutions peuvent changer. A partir de ce point, il s'agissait en effet de construire, dans le cadre même de la recherche un bout fragile d'espace public, en respectant ce qui est intime et privé. Plutôt que de produire un xième rapport se perdant dans les tiroirs profonds de l'administration. Ce souci, mêlé d'espoir a très souvent été évoqué par les protagonistes à la fin des entretiens.

¹⁶ Voir à ce propos le film de Arnaud Desplechin, Esther Kah, sélection Cannes 2000, et la manière dont Summer Phoenix « inteprète » son rôle

Réflexion sur la parole et l'espace public

«Combien c'est difficile de tenir en main ce que l'on a entrevu à un certain moment. Il me semble que c'est la vérité fondatrice de la vie intellectuelle (et politique). Tout repose sur cela: 1) la communication 2) la découverte, la possibilité ou l'impossibilité de résister au sens commun (l'idéologie de chaque instant, la banalité...). C'est la colonne vertébrale. Ces dernières années, cette observation s'impose à moi tellement souvent qu'elle m'oblige à me poser la question: comment ne pas oublier ce qu'on entrevoit et comment le formuler, avec qui ?»,

Un chercheur¹.

Nous avons vu ce que signifiait « penser ce que nous faisons » pour l'agir humain. Il concerne ici l'agir des travailleurs du service public confrontés à des populations très précarisées (chômeurs, étrangers). Il concerne aussi l'agir des chercheurs. Comment une telle activité qui est la relation de soi à soi (le deux-en-un de Socrate), peut devenir une relation inter-individuelle et une relation « publique », c'est-à-dire de la polis, du, de la politique ? Ou au contraire comment une telle relation de soi à soi, de soi à quelqu'un d'autre et à la polis, peut être détruite dans et par une recherche? Quel rôle joue la recherche dans ce mouvement de « puissance » et « d'impuissance d'Etre individuel et social-historique ? Pour la recherche, qui n'est pas hors des rapports sociaux (société, Etat)² quels choix théoriques, méthodologiques sont impliqués pour pouvoir intégrer le fait que la relation est au centre de l'agir et qu'il est de l'ordre du « penser ce que nous faisons » ?

Penser ce que nous faisons est une question qui implique à la fois la construction du savoir et l'action de *faire*. Elle implique d'intégrer le fait que la relation n'est pas qu'une relation de soi à soi, mais qu'elle est une relation interindividuelle et aussi publique, c'est-à-dire politique. Un « penser ce que nous faisons », qui puisse vivre pleinement, qui intègre non seulement la relation de soi à soi mais à quelqu'un d'autre et au public – et non seulement se communiquer à l'aide de rites procéduraux, ou alors même

¹ Séance de travail avec C. Guillaumin, sociologue le 26.12.1997.

² Le fait que la recherche a pu se faire grâce à un mandat du pouvoir politique rend encore plus aiguë cette question. On pense ici à la recherche quand elle est financée par la vente d'armes, ou à la recherche contre les maladies du poumon quand elle est financée par de grandes firmes pharmaceutiques.

par l'intermédiaire du courriel (e-mails)³ - a besoin d'une place, d'une forme et d'un cadre, la parole, le dialogue et l'espace public.

Dans un texte où elle réfléchit sur la « nature du totalitarisme », Arendt mène une réflexion sur les thèmes de l'isolement, de la force, de la pluralité⁴ qui permet de situer l'enjeu du choix méthodologique de la recherche. La parole assure qu'on ne se perd pas soi-même : « Le risque de l'isolement est toujours de se perdre soi-même et, au lieu d'être avec tout un chacun, de se trouver littéralement déserté par tous », écrit Arendt quand elle réfléchit à ce qui explique la « nature du totalitarisme » (p. 129). Elle permet d'échapper à la domination « totale ». La domination est la plus totale dans une situation d'isolement : « Seuls les individus isolés peuvent être totalement dominés » (p. 122). La parole comme agir⁵ est donc la seule manière de contrebalancer l'isolement et la force. Elle montre que parmi les catégories d'hommes qui font l'expérience de l'isolement, le tyran est une figure exemplaire du conflit irréductible entre force et parole. Le tyran n'a que la force, il n'a pas le pouvoir. Il est très isolé. « Lorsque l'homme est seul, il se découvre sans pouvoir, c'est-à-dire qu'il s'aperçoit que rien en lui ne saurait engendrer le pouvoir » (p. 129). Il est impossible de s'engager dans l'activité de penser, sans se parler à soi-même (Socrate) et parler aux autres⁶. La parole est indispensable à l'organisation politique. « Le pouvoir, par sa nature même, est toujours le résultat d'un effort organisé des hommes » (...). La pluralité assure un rapport au monde : « Même l'expérience qu'on peut avoir du monde, simplement donné de manière concrète et sensible, tient, en dernière analyse, au fait que ce n'est pas un seul homme mais une pluralité d'hommes qui habitent la terre » (p. 126).

La parole est vivante - elle n'est pas qu'un simple support ou outil de communication - à une condition fondamentale : le respect de la pluralité dans la prise de parole. Une invention de Platon pour cadrer l'activité philosophique - le penser ce que nous faisons - nous informe sur cette

⁴ Arendt H. (1954, 1990): « La nature du totalitarisme. Essai sur la compréhension », La nature du totalitarisme, pp. 67-139.

³ Dans les entretiens, a été relevé souvent le fait que la parole avait été remplacée par les emails et que les ordres n'étaient plus transmis par la parole, mais arrivaient par ordinateur.

⁵ L'agir de la parole. n'est pas réductible au langage. « La théorie habermassienne de l'agir communicationnel, prend en compte l'expression comme un aspect du langage. Cette approche n'est pas sans fondement, mais elle reste insatisfaisante, car nous ne pouvons décider par avance si toute action doit être envisagée comme un modèle de langage, et si nous sommes par conséquent en droit d'interpréter l'expressivité d'un visage ou d'un aménagement intérieur ou d'un produit artisanal comme un stade primitif, voire un simple équivalent de l'expression langagière. Il se pourrait que nous ayons à considérer le langage comme une forme d'expression, et pas seulement l'expression comme une dimension du langage, si nous voulons prendre au sérieux l'agir humain dans toute la diversité de ses manifestations ». Joas H. (1992): La créativité de l'agir, Paris, Cerf, p. 85

^{6 «} La logique, c'est-à-dire le raisonnement pur sans égard pour les faits de l'expérience, est le vrai vice de la solitude », Arendt H. p. 124.

condition. Un détour par un de ses dialogues, Le Politique, peut faire mieux comprendre le lien entre parole et démocratie. Il nous est rappelé de manière très fine par l'historien Pierre Vidal-Naquet⁷. Il nous rappelle que Platon, dans deux dialogues – le Phèdre et Le Politique – a condamné l'écriture, don pervers du dieu égyptien Theuth. « La loi écrite ne tient pas la route face à la science incarnée dans le philosophe au pouvoir. Les poètes doivent être chassés de la cité de La République, et l'écriture n'est qu'un deuteros plous, a second best, un pis-aller par rapport à la parole et à la mémoire vivantes. Platon a choisi entre la parole impossible et l'écriture théorique un compromis sublime : le dialogue. Le dialogue est à la parole ce que le mythe est à la vérité » (p. 7). La parole est ainsi une construction où le dialogue demande à être élargi dans autre espace qu'un espace inter-relationnel : dans un espace public.

L'agir de la parole dans le dialogue ouvert, l'espace public

Tout en prenant la mesure de l'importance de la parole sous la forme d'un dialogue comme agir⁸, une autre notion a pris de l'importance dans la recherche, celle d'espace public. Mon intérêt est en effet de contribuer à la récupération de la puissance d'agir individuel et aussi collectif, d'être attentive à l'articulation des deux, ce que j'ai pu faire en articulant la pratique des entretiens et celle du colloque. Un petit livre lumineux de G.E.M. Anscombe⁹ après avoir longtemps travaillé sur l'œuvre d'Arendt et aussi sur celle de C. Castoriadis m'a fait comprendre que poser la question en terme « penser ce que nous faisons » dans un agir dialogique avait un sens quand le conflit psychique et politique pouvait se vivre. Que l'espace public comme espace d'action intégrant la pensée sur l'action était fondamental pour dépasser la séparation entre théorie et pratique ou entre intention et action. Ce qui compte pour l'auteur et qui rejoint mon choix de la notion de position pour observer l'action, c'est qu'elle prend comme point de départ, non des principes, des valeurs, un raisonnement général, mais la réflexion pratique d'une action à mener, d'une chose à faire (ex. la pratique médicale, ex. la pratique d'un guichétiste, d'un policier, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'un chercheur, d'un enseignant, etc.). G. Anscombe se demande : qu'est-ce que délibérer en vue d'une action, qu'est-ce qui

⁷ Vidal-Naquet P. (1999): « Préface. Castoriadis et Le Politique », Castoriadis C., Sur Le Politique de Platon, Paris, Seuil, p. 7. Ce livre est une réflexion très intéressante sur Platon anti-démocrate qui peut éclairer une réflexion sur le et la politique contemporaine.

⁸ Je pense aussi ici aux travaux sur l'herméneutique et surtout la problématologie de la condition langagière quand elle s'intéresse au « questionnement », mais dans mon cas, le questionnement est étroitement lié à la récupération de la puissance d'agir individuel et collectif, en articulant ces deux sphères.. Abel O. (2000): *L'éthique interrogative*, Paris, PUF.

⁹ Anscombe G.E.M. (2001): *L'intention*, Paris, Gallimard.

distingue le raisonnement pratique du raisonnement théorique ou déductif? Nos questions sont-elles les causes de nos actions et, si elle ne sont pas des causes, quel est leur statut, leur rôle? L'auteur mêle l'analyse linguistique, conceptuelle et phénoménologique dans son analyse de l'intention en la mettant en lien direct avec l'action, en s'inscrivant (non dans une conception mentaliste des concepts psychologiques ou alors dans une conception causaliste de l'action intentionnelle de la philosophie contemporaine), mais dans une conception matérielle, concrète, corporelle et aussi relationnelle de l'action (avec les choses, avec les autres). S'il fallait résumer très succinctement le livre, je retiendrai : « en gros, l'intention d'un homme c'est son action » (paragraphe 27). L'auteur introduit la notion centrale de savoir pratique. Il n'y a pas d'un côté la théorie et de l'autre la pratique, il y a un savoir pratique, un savoir pratique pensé, qui est individuel et pluriel et donc qui a besoin de la parole et de l'espace public.

Ce qu'Arendt écrivait de l'espace public s'inscrit dans une vision substantive de l'espace public intégrée dans le temps historique (mémoire, récit)¹⁰. La critique réductionniste de la notion arendtienne d'espace public par Habermas¹¹ et sa théorisation d'un espace public procédural pour définir une démocratie libérale sociale parlementaire, a eu comme conséquence une réduction drastique de la démocratie à une vision fonctionnelle, procédurale et même instrumentale. Pour continuer à penser, à créer la démocratie, l'esprit de géométrie ne peut remplacer l'esprit de finesse. Les deux formes d'esprit sont nécessaires. La démocratie ne peut pas faire l'économie de procédures dans son auto-organisation, mais la démocratie est avant tout un projet, un régime et un imaginaire qui met au centre l'existence d'une loi « commune pour tous » comme l'a rappelé M. Chemillier-Gendreau, la possibilité de la changer, l'auto-limitation qui conjugue égaliberté et protection¹², l'autonomie des individus et l'égaliberté entre eux (demoscratos, la puissance au peuple). La parole vivante, - c'est-à-dire que le dilemme, le conflit peut exister et être résolu en contenant la violence¹³ – est

¹¹ Habermas J. (1977): « Hannah Arendt?s Communication. Concept of power », *Social Research*, no. 44, pp. 3-24

¹³ Les travaux de Nicole Loraux sont très importants sur ce point. Elle a effectué une relecture critique de l'interprétation consensuelle de la démocratie athénienne en intégrant la question du conflit. Loraux N. (1993): *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot.

¹⁰ Je ne prends pas en compte l'important problème du jugement dans cette recherche, je centre ma préoccupant sur l'activité de peneser l'agir ou alors sa destuction.

¹² L'inscription dans la constitution française du principe de précaution met au centre le souci de protection contre les risques de la techno-science; certains discours sécuritaires contre les étrangers mettent au centre le besoin de sécurité qui s'exprime par ailleurs de plus en plus non tant à l'égard des étrangers qu'à l'égard du chômage, de la santé, des aléas de la vie privée (ce qui n'est pas le moindre des paradoxes du discours anti-étrangers). Comment ces deux démarches conjuguent-elles l'exigence de l'égaliberté avec l'exigence des limites, de la protection, de la sécurité?

donc centrale dans la démocratie conçue comme une auto-création sans cesse renouvelée.

L'approche procédurale ne peut remplacer l'approche substantive de la démocratie où la parole dialogique est fondamentale à condition de ne pas la réduire à la recherche du consensus. Les experts des audits¹⁴, la gestion par ordinateurs ne peuvent remplacer la prise au sérieux des difficultés travailleurs, de leurs liens aux dispositifs, aux outils, de leur besoin de parole et de leur créativité dans l'agir. Sans parcourir ici dans la théorie politique les différents modèles¹⁵ de démocratie antagoniques¹⁶, retenons que dans l'espace public, où sont présents des acteurs (action) et des spectateurs (jugement), les procédures (Habermas), les nouvelles formes de contrat (avec le voile d'ignorance qui ignore précisément la question de l'égaliberté) (Rawls) n'effacent pas la substance de l'agir pour « (re)commencer quelque chose de neuf» pour Arendt, marquée par la rupture historique de l'expérience totalitaire. La question théorique et pratique de la démocratie ne se réduit donc pas à une théorie de la communication. Elle est un projet, un imaginaire, un régime basé sur la relation substantielle entre des égaux (non entre corporations ou dans le cadre d'une hiérarchie ou d'une néo-hiérarchie quelconque). Elle intègre les ruptures historiques, les (re)commencements. Les individus sont des individus sociaux d'égale valeur définis par la pluralité. Les « sans-part » (Rancière), par leurs aspiration à leur part au politique sont le phare, le moteur de la dialectique démocratique substantive. L'espace public ne se confine pas non plus aux théories de la « démocratie réduite » (aux intérêts d'un groupe, d'une classe d'intérêt, d'une oligarchie), ni aux sphères, aux procédures, aux crises de la démocratie libérale sociale parlementaire¹⁷, ni à la démocratie de la fin de l'histoire et des droits de l'homme légitimant des interventions armées (Irak).

¹⁵ Voir Tosel A. (2004): « Anti-Polis. Vers une autoliquidaytion de la démocratie? », Actuel

Marx, no. 35, pp. 165-189.

17 « ... sous la forme d'un régime bonapartiste soft multi-médial, véritable anti-polis contemporaine », Tosel A. (2004): « Anti-polis. Vers l'autoliquidation de la démocratie ? »,

Actuel Marx, no. 35, pp. 189-193.

¹⁴ La pratique des audits dans les services où j'ai passé m'a frappée par son ampleur et aussi par l'effet de méfiance qu'elle induisait chez les travailleurs qui manifestement n'y étaient pas associés. L'exemple du fameurx rapport Anderson pour l'Etat de Genève faisait l'effet d'un spectre maléfique. J'ai dû expliquer systématiquement que ma recherche n'était pas un audit, pour pouvoir distinguer ma démarche de celle des audits.

¹⁶ Depuis la chute du mur de Berlin, il y a une lutte très âpre sur la notion de « démocratie » tant dans la construction théorique que dans les pratiques. Au moment où j'écris, à la suite d'une demande de parents de Milan (Italie) de créer une classe réservée uniquement à des élèves musulmans, on voit s'affronter des arguments qui se revendiquent tous de la démocratie mais avec des accents très divers. En bref, Claudio Matgris, (Corrière de la Serra), rappelle que l'égalité devant la loi est la base du service public, alors qu'Umberto Ico (Republica) met au centre de la démocratie la recherche du compromis par la négociation.

La conception de la démocratie directe¹⁸ est amenée dans le cadre de la mondialisation actuelle à remettre en cause la souveraineté territoriale (v compris celle du peuple quand celui-ci s'appuie sur la nation... ou sur le sang!)19. Les réflexions d'Arendt sur l'espace public20 ont été élargies en France par la refondation de la théorie de la démocratie par Cornélius Castoriadis, Claude Lefort dans le cadre du groupe « Socialisme ou Barbarie » d'une part et par Jacques Rancière, Etienne Balibar, Jean-Marie Vincent, Jacques Bidet, Jean Rodelin, André Tosel à partir des travaux sur Marx d'autre part) et un élargissement du débat autour de la volonté générale, de la compétence des incompétents (le peuple et les experts) et des conflits sociaux pour l'égaliberté aux frontières de la démocratie (Balibar). La question du « terrorisme » a encore élargi et complexifié l'espace de réflexion. Pour Derrida ce qui est appelé « terrorisme » mérite d'être très sérieusement déconstruit, en intégrant une analyse critique du système médiatique et en prenant en considération d'autres risques bien supérieurs. Pour Habermas, le terrorisme risque de mettre en cause la légitimité des démocraties libérales sociales, d'encourager une militarisation de la vie en société, de limiter la participation démocratique. Pour les deux auteurs, elle pose l'exigence d'abandonner le modèle de l'Etat-nation du XIXe siècle, « de passer d'une législation internationale classique à un nouvel ordre cosmopolite dont les institutions multilatérales et les alliances continentales seraient les véritables acteurs politiques »²¹.

La perspective de refondation démocratique dans un cadre de mondialisation, l'espace public ne se trouve pas (uniquement pour certains) dans les parlements nationaux et même internationaux. Elle se trouve partout où existe un intérêt, une question concernant la *polis*. Dans la perspective d'une création continue et fragile de la démocratie directe en lien au service public, l'espace public, dans cette perspective devient aussi un enjeu important pour le service public. L'espace public est à la base de la *polis*. Il est aussi une question ouverte, pour le service public soumis à « l'égalité de tous devant la loi » qui ne peut donc être approprié par des groupes d'intérêt corporatistes, ou transformé en marchandise. Pour comprendre l'enjeu en terme de « penser ce que nous faisons », il suffit d'observer les atteintes aux espaces de pensée et de parole dans les lieux de travail et leur remplacement par des outils de gestion informatique, par des colloques administratifs, la communication par e-mail, la pléthore des experts et même des comités

_

¹⁸ Une pratique grecque très concrète permet d'en saisir l'esprit et les implications : la rotation des mandats et leur tirage au sort.

¹⁹ Le sol et le sang et aussi le sexe sont les éléments où se cristallisent les conflits de la démocratie aux frontières de la démocratie.

²⁰ Soulignons la faiblesse de sa réflexion sur la démocratie qui est explicable par plusieurs facteurs, par sa lecture de Tocqueville, par l'élection d'Hitler au pouvoir (!) et le remplacement des « classes par les masses » notamment.

²¹ Derrida J., Habermas J. (2003): Le « concept » du 11 septembre, Paris, Galilée, p. 14

d'éthique à qui est déléguée la réflexion, le débat sur des sujets épineux. La « motivation au travail »²² face à la déshumanisation du travail, à la parcellisation des tâches, le développement de l'appareil administratif et bureaucratique, la « dynamisation des ressources humaines en lien avec la qualité»²³ et même « l'évaluation du travail »²⁴, « la charge héroïque » des travailleurs sociaux²⁵ y trouve un cadre théorique, méthodologique et éthicopolitique refondé pour affronter la crise de société qui n'épargne pas l'Etat et les travailleurs du service public.

Je cherchais des données, les personnes « m'ont partagé un vécu »

Au départ, vu ma formation scientifique et mon expérience de recherche en sémiologie à l'Université de Lausanne et dans le cadre d'un projet du F.N.S.R.S., j'étais partie pour organiser quelques entretiens et mener à bien une analyse sémiologique de discours dans la continuité de mes recherches précédentes, y compris en utilisant l'ordinateur pour traiter les données. Une demande du mandant qui aurait pu être une difficulté dans une recherche classique est devenue une opportunité pour le type de recherche qui a été effectivement menée. Au début de la recherche, le comité de suivi du Conseil d'Etat m'a demandé de mener à bien des entretiens dans l'ensemble des services concernés, ce qui m'a amenée à comptabiliser un nombre important d'entretiens : 155 directement dans les services et 200 en comptant les entretiens exploratoires. Une vingtaine d'entretiens aurait suffit pour une recherche sémiologique classique. Dès le début des entretiens, j'ai eu l'intuition confuse que si la méthode sémiologique d'analyse des discours m'était utile pour analyser des dispositifs et des outils contraignant le travail des gens que j'écoutais dans les entretiens, elle ne collait pas avec ce qui se passait dans les entretiens. Dans la suite d'analyse déjà menées dans le cadre de la recherche du F.N.S.R.S. sur des dossiers d'examen et de décision de droit d'asile, sur les « bausteines » 26 (textes pré-composés d'ordinateurs à la base des décisions prises par des fonctionnaires fédéraux), des circulaires et des règlements de centres de requérants d'asile, j'ai ainsi mené des analyses

22

²² Duvillier T., Genard J.-L., Piraux A. (dir.) (2003): La motivation au travail dans les services publics, Paris, L'Harmattan. Le référent mis en avant par les auteurs pour une « politique des ressources humaines », est la prise en compte du « facteur humain ».

²³ Emery Y, Gonin F.(1999): *Dynamiser les ressources humaines*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes. Deux éléments-clés sont mis en avant par ces auteurs d'une part une volonté « d'humanisation réaliste du travail » et d'autre part « une vision de démocratie au travail ».

²⁴ Dejours Ch. (2003): L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation, Paris, INRA éditions.

²⁵ Keller V., Tabin J.-P. (2002): La Charge héroïque, Lausanne, éd. Cahiers de l'EESP.

²⁶ J'ai repris ce texte dans le volume I dans la mesure où il est en lien direct avec le thème de la recherche.

sémiologiques sur des faits marquants que j'observais (outil des cercles, dispositif des renvois forcés). Mais il v avait un écart significatif entre ma volonté au départ de récolte, d'analyse de données dans le cadre d'une analyse de discours et ce qui se passait réellement dans les entretiens. Le « matériau » des entretiens était d'un autre ordre que ce que j'observais dans les matériaux concernant les dispositifs et les outils des politiques d'immigration et du chômage. Dans les entretiens, je me suis très vite rendue compte que je cherchais des données et que les personnes « me partageaient un vécu ». Les entretiens de deux heures étaient en effet l'occasion pour les travailleurs du service public, de penser à leur travail à haute voix avec quelqu'un en face d'eux qui les écoutait, à qui il était possible de parler. Les règles de confidentialité et les règles d'organisation des entretiens rendaient possible une telle expérience. Un des résultats importants de la recherche se situe à ce niveau, même s'il n'est pas ... quantifiable. Dès que je me suis rendue compte de cela, j'ai opéré un virage théorique, épistémologique important²⁷ et j'ai changé à la fois de champ théorique et de position dans la recherche par rapport aux entretiens. Je n'ai plus cherché à récolter des données, mais je me suis mise en position de « penser ce que je faisais », de « penser ce que nous faisions » dans les entretiens. En clair d'écouter le travail d'une parole et ses effets autant sur moi que sur la personne que j'écoutais et un élargissement de l'audience éventuelle. J'ai tenté de me rendre assez disponible pour l'expérience d'une parole partagée par quelqu'un à quelqu'un. Ce processus était souvent en contradiction avec une souffrance, un sentiment d'impuissance, d'exigence d'inertie qui était exprimée.

Dès lors, comment ne pas simplement récolter, décrire des faits - comme s'il s'agissait de photographier, de décrire ce qui était observé en l'interprétant -, mais intégrer l'exigence de « penser ce que nous faisons » également dans la recherche, dans la construction de la connaissance, c'est-à-dire de transformer l'acte de description en incorporant le fait ontologique central de l'agir humain : la relation, le mouvement de la relation ? Pour le faire, il a alors fallu accorder une place centrale à la parole. La prendre au sérieux. En mettant en place les conditions des entretiens, puis en observant

²⁷ Il a conforté un virage théorique, épistémologique, méthodologique opéré en faisant ma thèse de doctorat tout en réfléchissant au conflit aigu entre mon rôle de chercheur et de citoyenne dans un terrain de crise politique, celui des politiques d'immigration et du droit d'asile. Après avoir travaillé quelques années dans le domaine de la sémiologie, j'ai décidé de travailler en philosophie politique, ou plus précisément en anthropologie philosophique et politique. Je définis le champ ainsi pour marquer une distance avec la logique disciplinaire et territoriale existante et aussi pour prendre une distance critique avec le fait que la philosophie politique dans son courant dominant s'est préoccupée de philosophie de l'Etat, de la gouvernance, alors que j'observais sur le terrain des minoritaires, des dominés, des individus qui souffraient de la violence d'Etat. Un travail précédent sur l'œuvre de C. Castoriadis m'avait déjà donnée le goût du travail. Puis la découverte des travaux d'Hannah Arendt a été déterminante.

le déroulement des premiers entretiens menés selon des principes de l'entretien sans témoin et d'entretiens cliniques, par tâtonnements successifs, j'ai découvert que ce qui est appelé la récolte des données dans certaines recherches des sciences sociales héritant leurs méthodes des sciences de la nature, était en fait, le mouvement de la relation interpersonnelle elle-même qui se déroulait dans le cadre des entretiens par l'entremise d'une prise de parole. Il était clair pour moi, qu'il ne s'agissait pas d'audit, ni de confession, ni d'analyse. Je n'était ni expert d'audit, ni pasteur, ni curé, ni imam, ni psychologue, ni psychanalyste. Je suis simplement chercheur en philosophie, plus précisément chercheur en anthropologie philosophique et politique. Si un tel statut, une telle pratique a un sens dans une expérience d'entretiens, c'est qu'il s'inscrit dans la liberté de penser en s'inspirant de la maïeutique de Socrate qui exige d'être en position de non savoir, de respect. d'écoute et d'avoir beaucoup d'humour. Et qu'il exige qu'il soit inscrit dans la perspective d'une construction d'espace public. J'ai pris conscience que pour parler, les travailleurs du service public prenaient un double risque : d'une part penser, partager ce qu'ils pensaient de ce qu'ils vivaient, de ce qu'ils faisaient dans leur travail et d'autre part, que leur agir se perde et donc s'inscrive dans la logique absurde de la violence d'Etat! Que de mon côté, ne pas leur faire confiance, ne pas les écouter sérieusement, c'était prendre le risque de participer à la violence d'Etat. J'ai pris conscience aussi, que ce mouvement ne m'appartenait pas, que je n'étais pas propriétaire de la parole partagée dans les entretiens. Qu'il ne s'agissait pas simplement d'écrire un rapport, de l'envoyer au mandat et de passer à autre chose. J'ai pris conscience finalement que le mouvement déclenché par la recherche s'inscrirait dans la destruction de l'agir humain - la destruction de l'agir des travailleurs du service public -, c'est-à-dire contribuerait à augmenter l'inertie, le sentiment d'impuissance, et même la désespérance ressentie parfois et même la soumission s'il était interrompu sans raison, si aucune trace ne devenait visible, s'il ne pouvait pas continuer à exister en tant que processus, mouvement réflexif dans la sphère publique pour continuer à pouvoir être élaboré comme un fait d'ordre éthico-politique. Le fait d'organiser tout d'abord les entretiens, sans abandonner l'idée d'analyse de discours mais en la recentrant sur des dispositifs et outils saillants (voir quatrième partie vol. I) et ensuite un colloque public était le moyen d'articuler à l'exigence, au risque de la parole, une relation individuelle et une relation collective.

L'action humaine projetée dans un tissu de relation....

Du côté du mandant, quand le contrat a été passé avec lui, j'ai précisé, lors d'une séance que je garde fortement en mémoire, que la recherche s'inscrivait dans le cadre de la liberté académique et que j'y étais soumise²⁸. En clair, il s'agissait de prendre au sérieux la question du mandant tout en sauvegardant l'autonomie de la liberté de pensée face au pouvoir politique et aussi de rattacher la recherche à l'Université publique qui n'est pas soumise à l'Etat mais à la société. La formulation très large du mandat plaçait la barre très haut. Elle était une invitation à exercer réellement une telle liberté. C'est en tout cas en ce sens que j'ai interprété ma tâche et ma responsabilité. Au bout de quelques entretiens, j'ai demandé systématiquement aux personnes qui avaient accepté de participer aux entretiens, ce qu'il fallait que ie fasse de ce qu'ils m'avaient dit dans l'entretien. La réponse quasi unanime a été en résumé: ne vous posez pas cette question, ne vous faites pas de souci, votre recherche disparaîtra dans un tiroir, nous avons l'habitude, il y a eu beaucoup d'audits et de recherches qui ont disparu dans les tiroirs. En clair, on nous fait parler et on emprisonne notre parole dans les tiroirs de l'Etat. A chaque fois, j'ai alors répondu : vous avez pris le risque de prendre la parole dans un entretien. Je prends le risque d'assumer ce qu'est une recherche qui accorde de l'importance à une parole jusqu'au bout. Ma responsabilité de chercheur est de me battre pour que la recherche ne reste pas dans les tiroirs. La lutte pour échapper aux tiroirs secrets a été rude. Les difficultés ne sont pas venues du mandant. Elle a pu aboutir finalement à la tenue d'un colloque international. C'est l'aboutissement de l'engagement de ma responsabilité. La suite ne m'appartient plus. A ce stade je me souviens d'une phrase d'Arendt tirée de son livre La crise de la culture, collée devant ma table de travail qui a accompagné mon travail dans les moments difficiles où je réfléchissais sur la « fragilité des affaires humaines » et que je recopie pour le lecteur : « L'action humaine, projetée dans un tissus de relations où se trouvent poursuivies des fins multiples et opposées n'accomplit presque jamais son intuition originelle: aucun acte ne peut jamais être reconnu par son auteur comme le sien avec la même certitude heureuse qu'une œuvre de n'importe quelle espèce par son auteur. Quiconque commence à agir doit savoir qu'il a déclenché quelque chose dont il ne peut jamais prédire la fin ».

D'un point de vue épistémologique, s'il faut situer quelque part la démarche de recherche, il est possible de la situer dans ce qui est appelé « la recherche-action », dans la mesure où ce dont il est question est l'agir, tout en pensant l'agir. Bien que venant de la philosophie, je m'inscris dans un des fondements de la recherche-action à savoir : « le renversement opéré par Marx qui a fait de la pratique le point de départ d'une connaissance scientifique sur le monde social, en même temps que le moteur de son

²⁸ Je garde aussi en mémoire, une séance de travail avec des chercheurs où quelqu'un expliquait qu'un bon mandat consistait à se plier très strictement à ce qu'attendait le mandant. En l'occurrence, en plus de s'inscrire explicitement dans une position de soumission incompatible de mon point de vue avec le travail de recherche, la personne qui a fait une telle remarque n'avait pas réfléchi à la question posée par le mandant. La question était très ouverte et laissait beaucoup de liberté (et de responsabilité!) aux chercheurs.

histoire »²⁹. Ce qui on l'aura compris, implique la transformation de la démarche philosophique elle-même par la remise en question radicale de la séparation entre la théorie et la pratique et en mettant au centre la question d'Arendt: « penser ce que nous faisons ». Il ne s'agit donc pas ici de revendiquer une « reconstitution du champ philosophique qui a été dispersé. distribué en secteurs différents »30 en participant à la guerre des territoires disciplinaires aiguisée par une recomposition du travail qui n'épargne pas la politique de la science et de la recherche universitaire soumises à l'âpre concurrence, aux lois du marché³¹, mais de participer à une démocratisation de la démarche « philosophique » elle-même, d'accepter le vivre soi-même, dans sa pratique scientifique le conflit au cœur de la philosophie et que l'on trouve très aiguisé chez les philosophes qui se sont préoccupés de pratique sociale et de politique. On a pu constater le retrait du territoire disciplinaire vers le domaine de l'anthropologie philosophique et politique qui ne s'enferme pas dans une logique disciplinaire territoriale (je pense à M. Foucault en écrivant cela) et surtout « inter-expérience ».

Dans la recherche-action et dans la recherche dont il est question ici, précisons pour répondre aux questions amicales de P. Dasen dans sa préface, on ne cherche pas dans tous les cas des « données ». Dans certains cas, ce qui est déterminant est le processus dynamique engagé. La question n'est pas dès lors de « fonder un discours sur des données empiriques », mais tout en n'éloignant pas les données empiriques, en allant sur le terrain, d'accorder la plus grande importance à la construction de l'agir, en tant qu'il lie pensée et action par la parole tout d'abord dans les entretiens puis ensuite dans la construction d'un espace public (colloque) construit avec le même souci de travailler sur la motivation, sur la reconnaissance à la fois du savoir et de la place des travailleurs du service public dans la construction du savoir (place importante accordée aux ateliers dans le colloque). Par ailleurs, à l'étape des

³¹ Un fait structurel m'a frappée en ce qui concerne le cadre institutionnel de la recherche. Il

reprise en fait par les lois du marché! Si on y regardait de plus près, on verrait que les systèmes de formation (modules) que proposait déjà Bertrand Schwarz étaient en fait un outil

d'adéquation au marché.

²⁹ Berger G. (2003): « La recherche-action. Epistémologie historique », Mesnier P.-M., Missotte Ph., *La recherche-action*, Paris, l'Harmattan, p. 13.
³⁰ Berger (2003, 19).

est inspiré d'une pratique dans l'enseignement professionnel et universitaire depuis les années 1975 et d'une observation des changements intervenus dans les années 1968 et puis avec l'arrivée de la marchandisation de la formation et de la recherche. Dans la phase de production de la recherche, je dépendais du Service de Formation continue de l'Université de Genève. Sans faire ici une histoire détaillée de ce Service et de la Formation permanente en Suisse, après son lancement par un ouvrier devenu ingénieur des Mines – Bertrand Schwarz – et son appui par un financement fédéral limité dans le temps, elle a été et elle est encore actuellement soumise aux lois du marché (auto-financement, précarisation du personnel, absence de droit du travail, etc.), notamment par l'intégration des normes européennes d'organisation et de certification. On a assisté au paradoxe du lancement d'une innovation sociale importante par des soixante-huitards revendiquant une modernisation de la formation.

entretiens, le primat accordé à la parole a eu comme conséquence l'établissement « d'entretiens sans témoin » sur le mode de ceux qui sont organisés pour les visites de prison par le Comité de prévention contre la torture 32 notamment. Il ne s'agit pas alors de viser une « fiabilité inter-observateurs » en doublant les entretiens par plusieurs chercheurs. Ce qui a lieu dans l'entretien n'est pas du tout du même ordre que lorsqu'on se propose de recueillir des données et de les vérifier comme dans un laboratoire. Le type de connaissance recherchée n'est pas du tout du même ordre que dans des méthodes inspirées par les sciences de la nature, même quand celles-ci utilisent l'entretien clinique pour recueillir des données (c'est le cas de J. Piaget).

La pratique est certes porteuse de savoir. Dans la perspective de cette recherche, elle est surtout construction de savoir car la réalité est le produit d'une construction sociale et non pas une négation relativiste de celle-ci³³. Concrètement, elle l'est dès le moment où l'on considère l'ensemble du savoir et de l'agir humain et non seulement celui des chefs, des intellectuels ou des experts patentés. En clair, une structure hiérarchique ne permet pas la construction d'un savoir démocratique dans l'Etat, basé sur la créativité et l'émancipation et éventuellement la solidarité. Dans son dialogue La République, Platon distinguait la raison, le courage, le besoin. Ces facultés correspondaient à trois castes, le roi-philosophe, les militaires, les producteurs. La Cité était présentée comme un troupeau. Les roisphilosophes au sommet de la pyramide étaient les bergers qui dirigeaient le troupeau de moutons. Dans la Cité inférieure, on trouvait, en plus des producteurs, les chiens de berger, les militaires. Dans l'Etat de Genève, une chose m'a frappée en écoutant à la fois des individus du haut et du bas de l'échelle hiérarchique. A plusieurs reprises ceux du haut de l'échelle exprimaient des doutes sur la capacité de pensée de ceux du bas. Ceux du bas souffraient que leur savoir, leur expérience étaient ignorés³⁴, tout en constatant trop souvent que le courage n'était pas forcément une vertu de leur responsable.

D'un point de vue plus technique, il est aussi possible de situer ma démarche en prenant un court instant comme référence le modèle de deux chercheurs en philosophie et en droit qui ont travaillé pour élaborer une théorie dialectique du droit (et de l'Etat)³⁵ s'inscrivant dans une perspective

_

³² Au début des entretiens, les conseils de T.-W. Harding qui connaît bien cette modalité d'entretiens à ce propos ont été très utiles.

³⁴ La question de l'incompétence de certains chefs est une question-clé pour évaluer la crise du système hiérarchique.

³³ Je ne peux pas développer cette importante question qui concerne autant les sciences de la nature que les sciences sociales. Voir Hacking Y. (2001): Entre science et réalité. La construction sociale de quoi? Paris, La Découverte.

³⁵ Ost F., van de Kerchove M. (2002): De la pyramide au réseau. Pour une théorie dialectique du droit, éd. Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles.

de construction démocratique où ils envisagent le passage de la pyramide au réseau. Notons qu'ils ont écrit « droit » et non pas « loi », en clair qu'ils se situent dans un cadre étatique et inter-étatique. Leur démarche s'inscrit par ailleurs dans la théorie des récits, en reconsidérant plusieurs problèmes chez plusieurs auteurs (Habermas, Walzer, Ricoeur, etc.). Notons, qu'ils précisent ainsi que la dialectique caractérise « la démocratie qui est à la fois une procédure et un projet : un ensemble d'institutions et de mécanismes garantissant l'accès non violent au pouvoir d'une majorité et le projet d'une société à instituer en vue de réaliser des idéaux substantiels déterminés » (p. 526). Ils distinguent quatre étapes dans lesquelles s'effectue un va-et-vient entre elles : la narration exprimant le vécu propre et assurant l'identité des individus et des peuples (fonction cathartique, pédagogique de l'expression pour ces auteurs); l'interprétation qui vise à dégager la signification des récits (donner un sens aux lois, causes, destins); l'argumentation (départager les prétentions en conflit, dégager une position valide, potentiellement universalisable avec les problèmes que l'argumentation ne peut pas prendre en compte de l'acceptabilité de toutes les prétentions avancées, ni assurer la participation réelle de tous au débat); la reconstruction qui consiste à parcourir le processus en sens inverse et prenant en comptes les violences du récit, de l'argumentation et restaure l'entente entre les personnes).

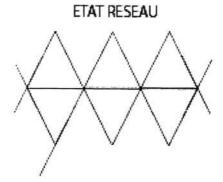
Schéma sur la dialectique démocratique Ost-Van de Kerchove

Narration Interprétation Argumentation Reconstruction

Sans entrer à discuter en profondeur dans ce schéma épistémologique, ma démarche se situe au niveau de la narration et d'une démocratie substantive. Je dirais même, en ayant en mémoire la fatigue, le sentiment d'impuissance communiqué, qu'elle se situe dans une restauration de la possibilité de la parole et de la possibilité de sa reconnaissance et de son amplification en construction un espace public de partage et de réflexion. S'il y a une interprétation à faire, c'est là qu'elle se trouve. Dans un tel cadre, le travail de la recherche a été centré sur la mise en place de conditions de possibilité à la fois des entretiens et d'un colloque. Le choix d'une démarche empirique d'un style particulier, visant à s'inscrire dans une transformation de la réalité, dans la possibilité pour les acteurs de commencer quelque chose de neuf (voir la partie sur l'agir). Il s'est situé au niveau de ce que ces chercheurs appellent le niveau de la narration. Je n'ai pas visé une analyse de la dynamique argumentative inscrite dans l'art

convaincre³⁶ pour obtenir l'assentiment par des raisonnements en mettant entre parenthèse la suggestion, la passion, l'intérêt. Il ne me fallait pas « convaincre » les travailleurs du service public. Il me fallait les écouter. Le dialogue se plaçait dans l'écoute, dans la capacité à recevoir ce qu'ils me disaient et non dans une discussion argumentative pour les convaincre de quelque chose ou alors d'évaluer leur travail. Je n'ai pas visé non plus, ou encore une analyse d'une approche de la psychodynamique du travail et sa dimension symbolique dans le langage³⁷, ou encore la voie du « langage en action » bien que la voie linguistique et sémiologique soit extrêmement prometteuse, mais plutôt de mise en place de conditions même de possibilité pour qu'une parole existe et qu'elle puisse circuler.

Schéma de la pyramide et de la multitude de pyramides renversées



Aujourd'hui, après coup, je pense qu'un tel choix ne s'inscrit pas dans de nombreuses recherches en sciences sociales sur les méthodes « qualitatives ». Il s'inscrit surtout dans le déplacement effectué par Pierre Bourdieu d'une sociologie « objective » vers une sociologie « engagée » que j'ai pu voir à l'œuvre dans le livre³⁹ qu'il a dirigé et dont j'ai longuement parlé avec A. Sayad qui en était un des chercheurs. Ce qui est frappant dans ce livre, c'est non seulement la richesse des matériaux obtenus par le choix de donner la parole aux intéressés, mais c'est aussi (pour cette partie méthodologique), l'inscription du questionnement méthodologique dans le paradigme de la compréhension ou « comprendre et expliquer ne font qu'un ».

110

³⁶ Perelman Ch. Olbrechts-Tyteca L. (1983): Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Bruxelles, édition de l'Université de Bruxelles, 734 p..

³⁷ Boutet J. (dir.) (1995): Paroles au travail, Paris, L'Harmattan.

³⁸ Mondada L. (2003): « Le langage en action », Mennier P.-M., Missotte Ph., *La recherche-action*, Paris, L'Harmattan.

³⁹ Bourdieu P. (dir.) (1993): La misère du monde, Paris, Seuil.

Il se réfère à l'herméneutique, à la maïeutique socratique⁴⁰, insiste sur « la réflexivité réflexive », sur la « commmunication « non violente » », en clair, il s'interroge sur les rapports de domination dans la recherche, sur la capacité d'être actif par la pensée en se mettant à la place de l'autre. La prudence pour aborder le statut des entretiens nous en dit long sur le poids de certains schèmes en sciences sociales. « Au risque de choquer aussi bien les méthodologies rigoristes que les herméneutes inspirés, je dirais volontiers que l'entretien peut être considéré comme une forme d'exercice spirituel. visant à obtenir par l'oubli de soi, une véritable conversion du regard que nous portons sur les autres dans les circonstances ordinaires de la vie. La disposition accueillante, qui incline à faire siens les problèmes de l'enquête, l'aptitude à les prendre et à les comprendre tels qu'ils sont, dans leurs nécessités singulières, est une sorte d'amour intellectuel : un regard qui consent à la nécessité, à la manière de « l'amour intellectuel de Dieu », c'està-dire de l'ordre naturel, que Spinoza tenait pour la forme suprême de la connaissance » (P. 913-914). Il existe un exemple particulièrement illustratif de ce que dit P. Bourdieu, c'est la retranscription écrite de l'entretien effectué par A. Sayad avec un « travailleur immigré » (c'est lui qui met les guillemets) (p. 826-845). Ce texte de très grand valeur a été joué sur la scène d'un théâtre. Il a représenté pour moi une sorte de modèle de la position et de l'attitude du chercheur dans la recherche. Je l'avais en mémoire quand je faisais les entretiens.

⁴⁰ Il écrit à ce propos que « tout oppose cette forme maïeutique, à l'imposition de problèmes qu'imposent, dans l'illusion de la neutralité, nombre d'enquêtes de sondage ». (p. 917)



Réflexions sur le statut de chercheur en « philosophie » (troisième mouvement)

En tant que promotrice, directrice et aussi chercheur en philosophie dans le cadre de ce projet de recherche, il m'apparaît important, dans ce chapitre sur la démarche, la création d'un modèle, de préciser mon statut dans la recherche. Je fais de la recherche et j'enseigne la philosophie à l'Université de Genève et dans d'autres universités et lieux. Le champ de la philosophie est vaste et pluriel. Il ne se résume pas à une discipline académique avec ses questions, ses méthodes, ses fiefs, ses particularités et ses modes. Peut-être d'ailleurs la démarche philosophique est-elle la plus vivante, dans les textes où l'auteur a un conflit avec le nœud central de ce qui est appelé « l'Etre et la Pensée » et aussi quand il met en question son domaine et sa pratique. Il existe des textes célèbres à propos de la situation, de la démarche philosophique, de ses travers et avatars, de la position du travail philosophique, par exemple de Socrate, E. Kant, K. Jaspers, H. Arendt, K. Marx, L. Wittgenstein, F. Proust, M. Le Doeuff pour ne citer que quelques philosophes qui en ont décrit des facettes.

Construire une position dans une démarche, un travail de chercheur en philosophie

Il n'est pas sans intérêt pour le lecteur de savoir, pour commencer, qu'au moment où je pensais à ce projet de recherche, je travaillais depuis plusieurs années sur l'œuvre de Hannah Arendt où j'ai découvert non sans difficultés et résistances, les deux éléments centraux de son œuvre à partir du fil rouge des sans-Etat: la «superfluité humaine» et la «banalité du mal» en tant que « manque de pensée » et mal politique¹. Conjointement à ma lecture de l'œuvre d'Arendt j'ai entrepris un travail historique sur les sources concernant le fait historique de la «Solution finale». Rappelons qu'un plan de hauts fonctionnaires, de ministres de l'Etat nazi prévoyait en janvier 1942 l'extermination industrielle de 11 millions de personnes (Conférence de Wannsee du 21 janvier 1942). Le fait est suffisamment important pour qu'on y réfléchisse, y compris dans l'histoire de longue durée (Conquista, colonialisme, impérialisme). Je travaillais à ces questions en rapport étroit

¹ Voir Caloz-Tschopp (2000): Les sans-Etat dans la philosophie d'Hannah Arendt. Les humains superflus, le droit d'avoir des droits et la citoyenneté, Lausanne, éd. Payot.

avec une observation des politiques d'immigration et du droit d'asile en Europe et en Suisse dès les années 1930 et surtout dès les années 1980. J'y travaillais tout en discutant avec des chercheurs qui travaillaient sur la violence d'Etat dans la succession de coups d'Etat qui ont eu lieu dans le Cônt sud d'Amérique latine. Y-avait-il un noyau commun entre les textes d'Hitler, de Pinochet et de Schengen, ai-je demandé à un des chercheurs qui ont travaillé sur la torture²? En fait, des constats, des observations sur la violence à l'oeuvre sur le terrain du droit d'asile notamment concernant des paradoxes, des ambiguïtés, des attitudes, des dilemmes, des conflits de travailleurs du service public - et même d'autres Institutions - contraints de refuser des droits légitimes mais illégaux dans l'arsenal des lois, de renvoyer des gens par la force dans des circonstances discutables voire injustes et inhumaines, l'expérience personnelle du chômage m'y avaient amenée, en quelque sorte, sans que je l'aie clairement décidé. J'ai fait un vertigineux (lien à d'autres générations), l'espace d'un voyage dans le temps régime/système de «domination totale», impliquant la destruction totale, la « fabrication industrielle de millions de cadavres » tout en constatant une violence d'Etat inquiétante dans le domaine des politiques d'immigration, du droit d'asile et du chômage en m'interrogeant sur les perspectives d'avenir.

Par ailleurs, il faut préciser que je me reconnais dans, par exemple, la philosophie de la *praxis* de Gramsci qui se préoccupe d'un lien étroit entre les pratiques et la théorie³. Comme je m'en explique plus haut j'ai recherché la construction d'une cohérence entre un objet, une démarche, une méthode, une position dans mon propre travail, ce qui m'a amenée à privilégier ce que j'appelle un lien étroit entre un objet – l'action – et une démarche rendant compte de l'agir. Je ne me revendique pas d'une démarche appelée par certains «scientifique» (au sens par exemple – controversé par ailleurs – de P. Bourdieu⁴ - pour qui les critères en sont les acquis de la discipline, les systèmes cohérents d'hypothèses, les concepts, les méthodes, les procédures de vérification). Une telle approche n'est pas assez dégagée de modèles des sciences dites « dures » pour ne pas devoir être interrogée quand elle est transportée vers les sciences sociales et même parfois humaines.

² Vignar M. y M. (1993): Fracturas de memoria. Cronicas para une memoria por venir, Montevideo, Tricle; Puget J. (dir) (1989): Violence d'Etat et psychanalyse, Paris, Dunod; Gil D. (1990): El terror y la tortura, Montevideo, bibl. de psicoanalisis; (Vignar M. y M. (2001): Memoria social. Fragmentaciones y responsabilidades, Montevideo, Trilce.

⁴ La Recherche 331, mai 2000.

³ Si l'on s'arrête un instant à l'apport de Gramsci, il y aurait certainement à réfléchir comment pourrait se créer un nouveau bloc historique culturel et social unissant, sans que le critère de la nationalité soit discriminatoire, les travailleurs intellectuels scientifiques et techniques et les classes populaires et aussi les classes moyennes à laquelle appartiennent la plus grande majorité des professionnels dont la pratique professionnelle est l'objet de la recherche. Qui aujourd'hui devrait devenir «l'intellectuel collectif » ? pourrait-on se demander à la suite de Gramsci qui lui le voyait dans la constitution d'un parti prolétarien.

Bien que je sois soucieuse de respecter et de participer à la construction d'une rationalité ouverte, que je récuse tout relativisme « culturel », toute logique de la différence et que je me réclame d'une cohérence d'ensemble et de choix méthodologiques dans ma démarche de recherche, je ne suis pas objective, détachée, je ne suis pas neutre. Je suis dans la tragédie, je la vis comme tout le monde (dans un certain statut, une certaine place, en (dé)construisant sans cesse une certaine position, avec mes expériences sur le terrain de l'immigration et du droit d'asile, l'expérience du chômage que j'ai faite et qui est une perspective très réelle. Une de mes questions a été encore, celle de devoir clarifier la question suivante tout au cours de la recherche : dans quelle concurrence suis-je inscrite et pour quels intérêts, profits spécifiques dans cette recherche? En admettant que mes intérêts ne se limitent pas à des intérêts économiques, alors on a vu que j'ai choisi un certain type de découverte, une certaine démarche que j'ai privilégiée en travaillant sur l'action et la pensée.

Construire une démarche d'anthropologie philosophique et politique et un questionnement éthico-politique

Le mandant avait formulé sa question comme une question « éthique ». Je ne l'ai pas suivi directement sur ce terrain, car il me fallait travailler sur un malaise constant à propos d'un tel terrain trop proche à mon goût d'intérêts de l'Etat et aussi du marché. Il faudrait préciser aussi que je ne revendique aucunement le label «d'éthicien(ne)» qui apparaît depuis quelques années et qui nous vient des Etats-Unis et du Canada via la bioéthique. A partir d'un constat et pour trois raisons. Constat sur une contradiction tout d'abord. Ce qui frappe l'observateur c'est une coexistence ambiguë dans beaucoup de discours (ex. la nouvelle directive européenne sur le génie génétique dénoncée par une pétition lancée par le député du Parlement européen Mattei, mais je pourrais donner des exemples dans la politique du travail, du chômage, du droit d'asile) entre l'énonciation de principes généraux, puis dans le même texte, l'énonciation de la violation concrète de ces principes. Les trois raisons ensuite. Premièrement, le champ, les objets, les interrogations de la philosophie – ici sur l'agir humain – ne se réduit pas à l'éthique, ni à l'éthique individuel - on le voit à propos de la recherche en écoutant ce que disaient les personnes dans les entretiens et aussi en consultant simplement des dictionnaires de philosophie et la table des matières des volumes édités -, bien que l'éthique soit un des domaines du savoir tous les domaines du savoir et donc qui intéresse la philosophie, les autres disciplines des sciences sociales et humaines et la pratique professionnelle. Dans cette recherche, c'est bien le champ et la tradition multiforme, pluraliste de la démarche philosophique qui m'intéresse et non de confiner trop vite les questions sur le terrain « éthique ». Deuxièmement, la question « éthique » est interdisciplinaire et interexpérience. Ce serait commettre un abus de pouvoir que de se l'approprier en l'enfermant sur un terrain professionnel, dans une discipline particulière. La logique de la

différence ressemblerait beaucoup à une logique de la distinction, mais permet-elle alors de prendre en compte à la fois des dilemmes d'individus et de société? Troisièmement, je tiens à prendre une distance critique vis-à-vis de l'institutionnalisation de l'étatisation de l'éthique qui risque de masquer d'autres questions, d'autres choix concernant la construction de la vérité (vrai-faux), de la beauté (beau-laid), de l'humain (bien-mal humain en rapport à l'objet traité) ou alors des questions d'ordre politique (cadre, régime, système politique, question de la dignité, de la liberté, de l'égalité, de la justice). Il n'est pas possible de réduire, ce qui a été appelé dans l'histoire de la philosophie gréco-occidentale, la question de l'Etre, du non Etre, de la pensée depuis les philosophes pré-socratiques, Platon et Aristote, ou en d'autres termes, la métaphysique, l'ontologie, l'esthétique, la philosophie politique, la philosophie du droit, etc. - tout ce qui est, qui existe - au champ de l'éthique.

Une observation de l'institutionnalisation de l'éthique sous toutes sortes de formes (discours, commissions d'éthique, enseignement, recherche, etc.) fournirait matière à une classification de questions de divers ordres auxquelles la société est confrontée et qui se cristallisent sous ces formes à certains moments historiques et dans certains lieux, nous dirait tout épistémologue, sociologue, politologue de la connaissance averti. Finalement un des risques de toute institutionnalisation de questions fondamentales est de réduire les champs, les objets, les structures, les contenus, les processus, les questions de formation et de recherche à des questions de pouvoir et de guerre, d'envie⁵, d'appropriation, de territoire, de prédation, de destruction, de logique de mort⁶. Et cela est accentué aujourd'hui par ce qui est appelé la mobilité, l'efficacité et l'efficience, ce qui est pratiqué, la concurrence alliée en matière de politique du personnel à la précarisation mêlée à l'exigence d'intégration de nouveaux outils de travail. Ou chacun cherche de nouveaux marchés où inscrire de nouveaux territoires.

Faut-il préciser, qu'en menant à bien cette recherche avec des difficultés dont j'épargne les détails ici au lecteur et qui m'amène par ailleurs à faire des propositions aux responsables de mon institution (l'Université) sur les conditions de travail, j'ai vécu au quotidien une expérience de conflits philosophiques, politiques, éthiques, psychiques. Ma propre pratique d'enseignement et de recherche à l'Université bien que spécifique, n'a pas été très éloignée de ce que m'ont raconté des travailleurs dans les entretiens par certains côtés, comme l'a révélé pas à pas une observation et une analyse institutionnelle où s'insère ma pratique effectuée parallèlement au processus de recherche. J'ai découvert que moi aussi j'étais tributaire du contexte de mondialisation et de ses avatars et moi aussi j'étais prise dans la dynamique

⁵ Hurni M. (2001): «Les bureaucrates d'Hippocrate», *Le Temps*, 12.2.2001. ⁶ Enriquez E. (1974): «Le pouvoir et la mort», *Topique*, 11-12, 147-193.

de la soumission, de la résistance et de l'adhésion dans le mouvement de mon propre agir quotidien, tout en essayant de construire, d'expliciter mes positions jamais acquises, jamais stables dans mon travail.

Par ailleurs, j'ai constaté que certains chercheurs qui ont contribué à cette recherche et que je tiens encore à remercier, vivaient de grosses difficultés dans leur travail. Il suffirait de parler du nombre d'heures que les travailleurs intellectuels font autour de moi, avec souvent des statuts précaires. Tout le monde pratiquement est surchargé ou alors au chômage. J'ai pu observer, non sans préoccupation, le mouvement de balance paradoxal entre la surcharge et le chômage dans le milieu universitaire où les jeunes et les femmes paient un lourd tribut. Par ailleurs, nous avons été plusieurs à constater qu'à notre niveau, nous pâtissions de la division du travail⁷ – division disciplinaire – du sexisme, de la hiérarchisation conjuguée avec la précarisation des conditions de travail, les puissantes contraintes sur le processus même de la pensée, par le fait à la fois des transformations structurelles en cours de la politique de la science et de la formation, de celle des Universités, et aussi des outils actuels qui installent notre travail dans de nouveaux moules institutionnels. Dans certains cas, j'ai même identifié avec tristesse ce qui est appelé du *mobbing* chez certains travailleurs intellectuels. Une partie non négligeable de mon travail a consisté à soutenir quelques-uns d'entre eux pour que puisse s'élaborer dans un dialogue continu, une pensée réflexive et critique et que les textes ne restent pas à un simple niveau analytique et descriptif des phénomènes. Mon plus grand plaisir, il faut le dire, est d'offrir aujourd'hui au lecteur, des textes à une réflexion plus large. L'effort, parfois titanesque, a été payant.

⁷ Un des constats limités et réjouissants à ce propos dans cette recherche est que certains chercheurs de disciplines différentes ont découvert les travaux de collègues d'autres disciplines.